



VILLE DE RIGAUD

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales Deuxième publication

Le présent avis est donné par Mme Hélène Therrien, OMA, en sa qualité de greffière de la Ville de Rigaud. Celle-ci est une personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 106 de la rue Saint-Viateur, Rigaud (Québec) J0P 1P0.

Lors de la séance ordinaire du conseil du 13 août dernier, il a été ordonné de procéder à la vente à l'enchère publique des immeubles ci-après désignés pour satisfaire aux taxes municipales et droits de mutation impayés, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, mutations, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Cette vente se fera selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, au 106 de la rue Saint-Viateur, Rigaud (Québec), le **25 septembre 2018, à 10 h**.

Ces immeubles seront vendus avec tous les bâtiments et les dépendances construits dessus, s'il en est, et seront sujets à toutes les servitudes apparentes ou occultes, actives ou passives.

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (capital et intérêts au 31 août 2018) *
1. Ellis Kim 438, rue de la Paix	Matricule : 3936-30-3264 Cadastre : 3 607 520	3 654,83 \$
2. Vidmantas Šilinkinask Chemin des Érables	Matricule : 3937-70-2950 Cadastre : 3 607 580	881,42 \$
3. Dumouchel Cory 13, rue Bussière	Matricule : 4137-18-8969 Cadastre : 4 025 771	7 552,25 \$
4. Dawson Richard Herick Vanessa 94, rue Saint-Pierre	Matricule : 4137-76-6080 Cadastre : 3 607 814	6 216,20 \$
5. D'Amour Sylvie 27, rue D'Amour	Matricule : 4237-25-2804 Cadastre : 3 608 259	6 420,12 \$
6. Bert Norland 3-7, chemin Saint-Jean-Baptiste Est	Matricule : 4238-40-7957 Cadastre : 3 608 474	7 374,91 \$
7. Lomba Sandeep Kapil Sunetra 34, croissant du Suroît	Matricule : 4238-92-3029 Cadastre : 4 708 616	6 452,16 \$
8. Turner Howard Chemin Marie-Louise	Matricule : 4534-96-1500 Cadastre : 3 609 366	981,85 \$
9. Turner Howard 160, chemin Marie-Louise	Matricule : 4634-05-0345 Cadastre : 3 609 369	7 389,87 \$
10. Turner Howard Chemin Marie-Louise	Matricule : 4634-06-2338 Cadastre : 3 609 370	554,22 \$
11. Steele Kirsten Ellis Sandra 17, rue du Bosquet	Matricule : 4538-70-5419 Cadastre : 3 609 577	6 251,13 \$
12. Robert 1, chemin	Matricule : 4538-90-9812 Cadastre : 4 223 792	11 375,21 \$

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Ateliers
municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227

13. Payé <small>Robert</small> 21, Les Prairies	Matricule : 4637-46-4053 Cadastre : 3 912 490	8 672,18 \$
14. Dubé Magalie Haziza Philippe 85, chemin Park	Matricule : 4632-48-4234 Cadastre : 5 369 501	13 198,28 \$
15. Joly Jean-Guy Chemin Pointe-à-la-Raquette	Matricule : 4638-59-7283 Cadastre : 3 609 832	116,33 \$
16. Payé <small>Eveline</small> 20, L'Anse	Matricule : 4737-69-7509 Cadastre : 3 609 985	12 705,34 \$

¹ Tous les lots décrits font partie de la circonscription foncière de Vaudreuil, cadastre du Québec

* Certains frais, intérêts, de même que toutes taxes scolaires impayées s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente ou devront être payés avant ladite vente

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication : argent comptant, mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Rigaud

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la LCV).

Donné à Rigaud, ce 7 septembre 2018

Hélène Therrien, OMA, greffière
Ville de Rigaud